

22/10/2020



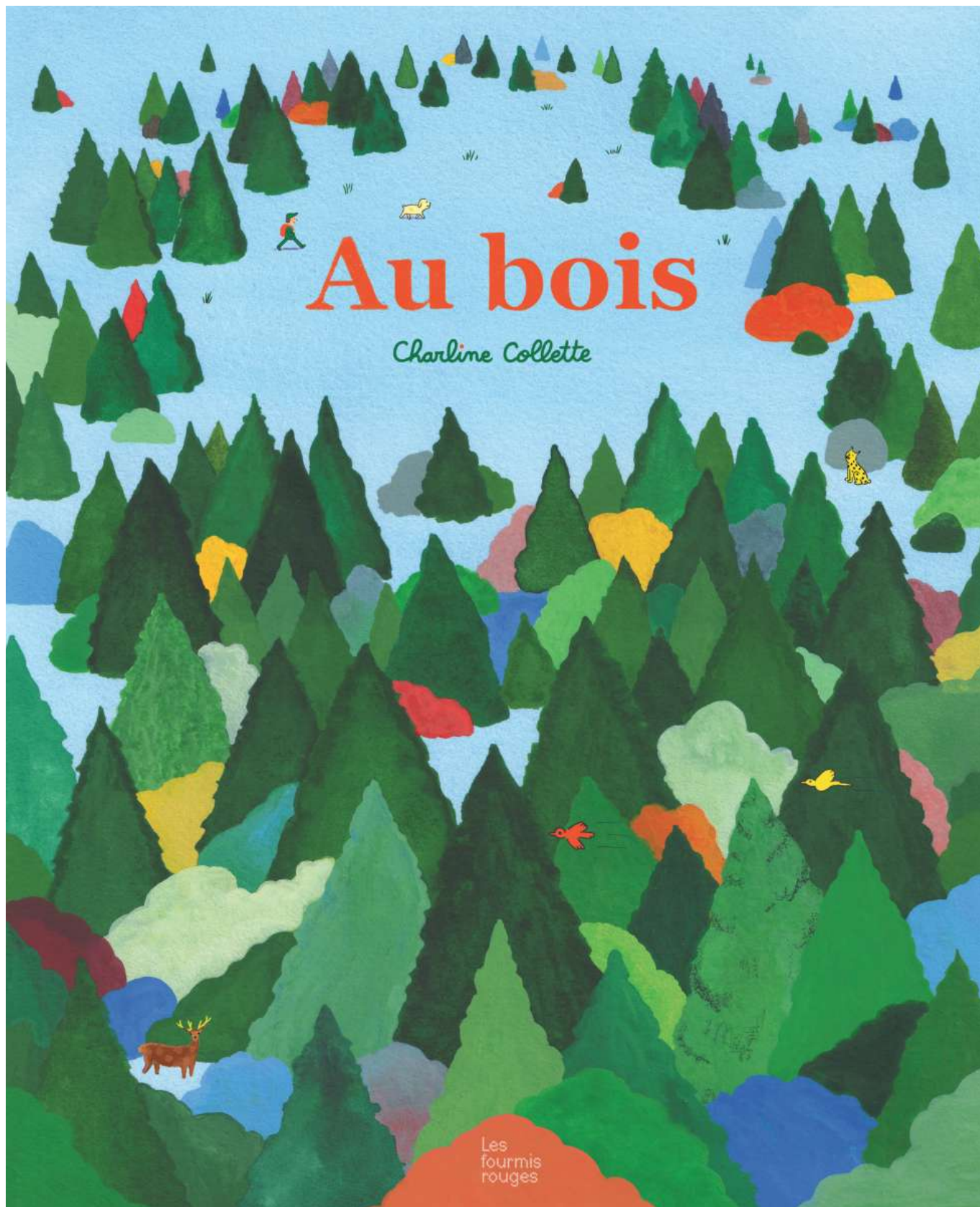
La Révélation « Livre Jeunesse » de l'ADAGP a été créée en partenariat avec la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. Elle a pour objectif de valoriser et d'encourager le travail des créateurs émergents, travaillant ou résidant en France.

Pour cette troisième édition de la Révélation Livre Jeunesse, le jury, co-présidé par l'artiste Jean-Michel Alberola et Sylvie Debré-Huerre (succession d'Olivier Debré), était composé de d'Anne-Hélène Dubray (lauréate de la Révélation 2019), d'Olivier Douzou (auteur), de Marine Planche (adjointe au directeur du Centre national de la littérature pour la jeunesse chez BNF), Claire Schvartz (lauréate de la Révélation 2018) et de Sophie Van der Linden (critique spécialiste de l'album et de la littérature pour la jeunesse).

En 2020, il a souhaité récompenser

[Charline COLLETTE](#) ^[1]

**p our son ouvrage « Au bois »,
aux éditions Les fourmis rouges.**



Sans même connaître le format définitif de l'album, le jury a été séduit par la texture de son dessin et le positionnement de son récit : *"Sous une apparente simplicité, l'histoire de Charline Collette navigue entre fiction et documentaire, alternant judicieusement détails et panoramas pour entraîner le lecteur au cœur du bois."*

Charline Collette bénéficiera d'une dotation de l'ADAGP de 5 000 euros et d'un portrait filmé et diffusé sur le site d'Arte. Elle sera également mise à l'honneur sur les cimaises de l'ADAGP.

[Révélation Livre Jeunesse 2019](#) [2]

[Révélation Livre Jeunesse 2018](#) [3]

Pour en savoir plus, suivez-nous !



[4]



[5]



[6]



[7]

[Retour à la liste des articles](#) [8]

Links

[1] <http://charlinecollette.com/>

[2] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/anne-helene-dubray-est-revelation-livre-jeunesse-2019>

[3] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/claire-schvartz-est-revelation-livre-jeunesse-2018>

[4] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[5] https://www.instagram.com/adagp_?hl=fr

[6] https://twitter.com/Adagp_

[7] https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view_as=subscriber

[8] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>